

EN BREF

Serge Ferrari maintient ses objectifs de croissance

Le groupe Serge Ferrari, qui conçoit et fabrique des matériaux composites souples de haute technicité, affiche un chiffre d'affaires de 85,014 millions d'euros au premier semestre 2016, en croissance de 7,6 % par rapport au premier semestre 2015. L'objectif du groupe, basé à Saint-Jean-de-Soudain, est d'atteindre 215 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018.

Quatre magasins de plus pour Maxi Zoo

L'enseigne spécialisée dans les aliments et accessoires pour animaux, Maxi Zoo, dont le siège social se situe à Vaulx-Milieu, a ouvert quatre magasins cet été dans le Nord, les Pyrénées-Atlantiques, le Calvados et l'Yonne. D'ici fin 2016, trois magasins supplémentaires devraient voir le jour. L'enseigne table sur 20 ouvertures par an à partir de 2017. Son objectif est de détenir 150 animaleries en fonds propres en 2020. Aujourd'hui, elle compte 81 magasins en France pour un chiffre d'affaires de 103 millions d'euros en 2015.

Millet et Michelin collaborent pour une chaussure de trail

Millet, le spécialiste haut-savoyard d'équipement d'alpinisme et Michelin, le fabricant de pneumatique, se sont associés pour mettre au point la première chaussure de trail de Millet, l'Alpine Rush. Inspirée des pneus VTT, la semelle Michelin Mont-Blanc, fabriquée en France, a été développée avec et pour Millet. Ainsi, l'Alpine Rush est dotée d'une adhérence de très haute performance... Une première pour Millet qui compte ainsi investir le terrain en plein essor du trail.



SUR LE SITE :

www.ledauphine.com/entreprises/

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN DES ENTREPRISES DE TOUTE LA RÉGION

FRONTONAS

Chromelec va s'installer en Nord-Isère

Les salariés de la PMI quitteront Chassieu pour Frontonas d'ici le printemps prochain. Photo Le DL/E.I.

C'est un investissement à très long terme que Chromelec est en train de réaliser. Installée à Chassieu (Rhône) depuis 1983, la PMI va lancer, d'ici la fin du mois, les travaux de son nouveau siège, à Frontonas. Soutenue par Bpifrance, l'entreprise spécialisée dans le revêtement en chrome de pièces mécaniques va déboursier, pour cela, 1,5 million d'euros. Un investissement considérable pour la société qui affiche un chiffre d'affaires de deux millions d'euros. « Derrière cette installation, il y a l'idée de pérenniser l'activité de la société pour les trente prochaines années », insiste Stéphane Antoniotti, le président de Chromelec. Et, pour

cela, il fallait que l'entreprise, à l'étroit dans les murs qu'elle louait depuis ses débuts, puisse continuer à accroître sa production.

LA SURFACE DE L'ENTREPRISE DOUBLÉE

D'où la nécessaire construction d'un bâtiment plus grand (il va doubler la surface de l'entreprise). Un bâtiment qui fonctionnera à l'électricité verte et qui récupérera les eaux pluviales, afin d'être autosuffisant en matière de consommation d'eau. Ce nouveau site devrait également permettre à Chromelec de décrocher les certifications Iso 14001 et 9001. Si tout va bien, les 15 salariés de la

PMI devraient entrer dans les nouveaux murs à la fin du printemps prochain. Et, c'est notamment parce que la moitié d'entre eux vivent dans le secteur de l'Isle-Crémieu, et que les autres habitent l'Est lyonnais, que la zone des prairies à Frontonas a été choisie. « C'était important d'associer les salariés au projet. Car notre entreprise n'est pas automatisée, notre valeur ajoutée, ce sont nos collaborateurs et les savoir-faire très spécifiques qu'ils ont développés », insiste la directrice générale, Séverine Antoniotti. Avec des salariés qui ont en moyenne 20 ans d'ancienneté, Chromelec dispose d'une équipe maîtrisant son sujet, qui a su déve-

opper des procédés désormais homologués et convaincre ainsi un portefeuille de près de 500 clients aux profils variés. L'entreprise fournit des petits artisans comme des géants. Son expertise dans le chromage de matériel roulant, par exemple, lui a permis d'être un fournisseur récurrent de la SNCF. « Et grâce à nos revêtements, on est capable de réparer sept à huit organes dans un TGV », détaille le patron de Chromelec.

L'installation dans un bâtiment nouvelle génération va donc donner à Chromelec la possibilité de fidéliser cette clientèle exigeante, mais aussi de se lancer sur de nouveaux marchés en Isère et dans les deux Savoie. Une ambition qui passera, notamment, par un à deux recrutements entre 2017 et 2018.

Émilie IMBERT

CHROMELEC EN BREF

ACTIVITÉ : chromage de pièces mécaniques

CRÉATION : 1983

IMPLANTATION : Chassieu (Rhône) jusqu'au printemps 2017, puis Frontonas

CHIFFRE D'AFFAIRES : environ 2 M€ sur l'exercice arrêté au 31 mars 2016

EFFECTIFS : 15 salariés

RÉSULTAT NET : environ 90 000 euros

RÉPARTITION DU CAPITAL : 100 % à Stéphane et Séverine Antoniotti

MONTAUD

Sport-Tone : la musique est dans les lunettes !

Équipées de vibreurs coulés dans le silicone de leur bandeau, ces lunettes pour nageurs transmettent la musique via... le crâne ! Photo Olivier DUPONT

Des lunettes de sport qui permettent d'écouter de la musique grâce à... la conduction osseuse ! Et même sous l'eau !

Signée de la start-up Sport-Tone, co-fondée par Nelly Martin, ingénieure chercheur au CEA Grenoble depuis plus de dix ans, et Thomas Lequeux, ORL libéral et chirurgien cervico-facial à Grenoble, cette étonnante innovation est actuelle-

ment en campagne de financement participatif sur la plateforme Kickstarter en France et aux États-Unis. Objectif, à échéance du 22 septembre : récolter (au moins) 60 000 euros, afin de couvrir les coûts de fabrication, rationaliser la production des deux premiers modèles (S.tone swim pour la natation et S.tone bike pour le cyclisme) et ajouter d'autres fonctionnalités.

Explications des deux partenaires : « Grâce à la conduction osseuse*, nos lunettes permettent de se passer des oreillettes douloureuses, qui en plus tombent, et de garder les mains libres. Notre "plus", ce sont quatre vibreurs (au lieu de deux pour la concurrence), des « transducteurs » répartis à l'arrière du bandeau en silicone des lunettes, déclenchant des ondes, véhiculées ensuite par l'ossature du crâne. Ils atteignent directement l'oreille interne et font entendre un son à l'utilisateur. Contrairement aux écouteurs classiques, qui nécessitent de faire passer le son à travers l'air. Le son obtenu est clair, dans une gamme de fréquence située entre 300 et 20 000 hertz (Hz). À terme, nous chercherons à atteindre les basses, en-dessous de 300 Hz jusqu'à 50 Hz. » « Le sportif profite ainsi d'une musique de qualité en gardant libre non seulement les mains, mais aussi les

oreilles. Ce qui lui permet d'entendre les sons environnants, sans être coupé du monde extérieur. C'est un gage de sécurité, notamment pour le cycliste. »

Les conseils apportés par le professeur Schmerber du CHU de Grenoble ont permis de développer le prototype. La partie électronique a été prise en charge par le bureau d'électronique Antheis Technologies à Valence. « Nous tablons, dès 2017, explique Nelly Martin, sur de la petite série (moins de 5 000 unités), assurée par Processus Group (Lyon). Si le marché répond bien, nous viserons... plus grand. »

Sport-Tone souhaite, dans un deuxième temps, développer un bandeau et une casquette pour la course à pied et d'autres sports de l'outdoor, ainsi qu'un masque de plongée.

Olivier PENTIER

(*) Une propriété utilisée en médecine auditive et dans l'armée depuis des décennies.